

DRAC NOIR

JOURNAL MUNICIPAL D'ORCIÈRES | HIVER 2023-2024

INFOS



N° 66

Un PLU pour loger les Orsatus et développer la vie économique

www.orcieres-mairie.fr

SOMMAIRE

Edito du maire	3
L'école Pierre-Gilles de Gennes inaugurée	4
Le garage des services techniques désormais opérationnel	5
La commune victime des intempéries de l'automne	8
95 logements communaux pour les saisonniers et les résidents à l'année	10

DOSSIER



Nouveau PLU : priorité au logement des Orsatus et à la vie économique

14

Bienvenue aux nouveaux commerçants	23
Vie associative	25
Sports	27
Hommage : Jean-Pierre Bonnabel, ancien maire d'Orcières	31

PROJETS



Un parking de 667 places en cœur de station : coup d'envoi des travaux en 2025

6

Une galerie d'art à ciel ouvert	19
Coup d'œil dans le rétroviseur sur la fréquentation estivale	20
Objectif zéro papier à l'Office de tourisme	22

TOURISME



Domaine skiable : un automne riche en évolutions

18



Patrick RICOU
Maire d'Orcières

L'année 2023 aura été intense pour l'équipe municipale : nouveau PLU (Plan local d'urbanisme), choix du lauréat du concours pour la construction du parking de la place du Marché, élaboration du cahier des charges pour la rénovation du Palais des Sports... C'était une année que nous pourrions qualifier de transitoire avant la concrétisation de ces grands projets pour Orcières et la station.

Le parking couvert sera un élément structurant pour reconfigurer et donner un nouveau visage au cœur de station. L'année 2024 sera consacrée à la finalisation du projet, l'obtention du permis de construire et le bouclage du plan de financement pour pouvoir lancer ce chantier en 2025.

Pour ce qui est du Palais des Sports, celui-ci a été bien exploité et bien entretenu jusqu'à présent, mais il a néanmoins besoin d'une nouvelle jeunesse. C'est l'objectif de ce projet ambitieux qui comprend : la rénovation de la piscine, du bowling et des espaces d'accueil, le repositionnement de l'activité de détente et de remise en forme pour qu'elle bénéficie d'une vue sur le paysage extérieur, la création de nouvelles activités type salle de sport et de fitness... sans oublier l'optimisation énergétique de cet équipement pour rationaliser les coûts de fonctionnement. Plus encore que par le passé, le Palais des Sports, qui constitue une offre différenciante par rapport à bon nombre d'autres stations de montagne, sera au cœur de notre stratégie touristique pour séduire de nouveaux publics et envisager à terme un élargissement des saisons.

C'est également au cours de l'année à venir que nous allons engager la concrétisation de l'un des principaux objectifs affichés dans le cadre de la révision du PLU pour favoriser la création d'habitat permanent et permettre ainsi à ceux qui le souhaitent de réaliser leur projet de vie à Orcières. C'est un véritable enjeu pour l'avenir de notre commune.

Les atouts d'Orcières sont nombreux, nous avons toutes les raisons d'être optimistes

Alors que débute sous les meilleurs auspices une nouvelle saison d'hiver, je me réjouis de la première année de mise en œuvre de la DSP par Semilom Resort. Celle-ci a été tout à fait satisfaisante, tant du point de vue des résultats que du déroulement de l'exploitation et de la satisfaction des clients. Cela nous encourage à poursuivre la mise en œuvre du programme d'investissements, avec, à court terme, la réalisation d'un télésiège 6 places débrayable entre le cœur de station et le sommet des Lauzières associée au réaménagement du front de neige.

Nous allons poursuivre ces projets avec beaucoup d'ambition et de volonté autour d'une gouvernance resserrée, garante d'efficacité et de cohérence dans notre action tout en étant très rigoureux sur les aspects budgétaires car, ne nous y trompons pas, la préservation d'un modèle économique solide sera aussi l'un des enjeux importants des stations de montagne dans les années à venir.

Les atouts d'Orcières sont nombreux, nous avons toutes les raisons d'être optimistes et je remercie tous ceux qui, à nos côtés, participent à ce travail collectif pour la réussite de notre commune.

À l'aube d'une nouvelle année qui s'annonce riche de projets pour Orcières, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite.

DRAC NOIR JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORCIÈRES

Journal gratuit édité par la commune d'Orcières

Dépôt légal : juillet 2001. Parution : janvier 2024.

Directeur de la publication : Patrick Ricou

Coordination éditoriale et reportages : Jean-Christophe Sarrazin (agence Kangourou), avec les élus et les services de la mairie d'Orcières et ses partenaires.

Crédits photos : Gilles Baron, Marie-Françoise Gervais, mairie d'Orcières, Office de tourisme, CIS d'Orcières, associations d'Orcières

Pour les lecteurs qui n'habitent pas en permanence à Orcières et qui souhaitent recevoir « Drac Noir Infos », il suffit d'adresser une enveloppe grand format avec deux timbres verts (une enveloppe par numéro) à la mairie d'Orcières – Commission information – 05170 Orcières.

Retrouvez également Drac Noir Infos sur le site www.orcieres-mairie.fr.

Conception et réalisation :

Agence Kangourou, Gap.

Impression : Doc Innov

Très bonne année 2024

L'école Pierre-Gilles de Gennes inaugurée



Le 30 juin, sous une pluie battante comme on n'en verra plus de tout l'été, un public de parents et d'Orsatus entourait les élus communaux et départementaux et le préfet Dominique Dufour, venus inaugurer l'école d'Orcières.

Quelques semaines plus tôt, le conseil municipal avait décidé que l'école du village s'appellerait désormais « Pierre-Gilles de Gennes », en mémoire du chercheur, propriétaire depuis de très nombreuses années d'une maison sur la commune où il venait régulièrement en vacances. Il avait obtenu le prix Nobel de physique en 1991 pour ses travaux sur les cristaux liquides et les polymères.

Une fois leur spectacle – très réussi – présenté, les enfants, à la fois fort impressionnés et admiratifs, ont assailli Christian de Gennes, le fils du scientifique, de demandes d'autographes !

Avec beaucoup d'humour, M. de Gennes a expliqué que son père n'était pas exactement celui sur la photo sur le grand écran puisqu'il ne l'avait vu avec la blouse blanche que pour cette occasion ! Et qu'en plus, il n'était allé à l'école qu'à partir de 15 ans !



Les trois classes de Milène Gensul, la directrice, Mylène Rojas et Karine Battier, peuvent maintenant profiter de locaux vastes et neufs, d'une cantine adaptée et d'une cour aérée, outre la présence voisine du nouveau city-stade.



Les enfants ont présenté un spectacle très réussi en présence des personnalités, dont le fils de Pierre-Gilles de Gennes.

Le garage des services techniques désormais opérationnel



Les travaux de construction du garage communal se terminent. Dès cet hiver, les véhicules des services techniques pourront être à l'abri. Le nouveau garage est doté de six travées, dont une sera réservée pour la mécanique, ce qui permettra de rentrer de gros engins pour l'entretien et les réparations. Il dispose aussi d'un bureau, de sanitaires et d'une aire de lavage.

Neuf entreprises ont travaillé sur le chantier (SATP, SARL Joël Borel, Borey, Charles menuiserie, Barbieri, Malcor carrelage, Arc en ciel, Lavigna et Rambaud électricité), aux côtés du maître d'œuvre, Pro-

baTP.

Cet investissement de plus de 950 000 € a été subventionné à hauteur de 69 % grâce aux participations obtenues de l'Etat (DETR et FNADT), de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département.



La commune entretient ses routes

Comme toutes les années, le revêtement d'une partie du réseau routier communal est remis à neuf.

En 2023, les travaux engagés par la commune ont concerné :

- ▶ la route forestière d'Arthouze (la partie la plus abimée au départ de Serre Eyraud)
- ▶ la DZ à Merlette
- ▶ la fin de la voirie sur la partie haute de Montcheny.

Un nouveau responsable des services techniques

Après la fin de contrat d'Alexandre Leconte, un appel à candidature a été lancé par la commune pour recruter un responsable des services techniques. Parmi les candidatures reçues, la commission a sélectionné et reçu sept personnes : quatre venant de l'extérieur et trois parmi le personnel communal. Après deux demi-journées d'entretiens, c'est la candidature de Bastien Bonvoisin, issu de l'équipe communale, qui a été retenue. Il a pris ses fonctions le 1^{er} décembre en plein milieu des intempéries !

Le remplacement des réseaux se poursuit

Les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement se poursuivent, avec la fin du renouvellement de réseau sur la partie est de la station. Cette année, la commune entame la première tranche du remplacement de tous les réseaux secs et humides de la partie ouest. Les travaux ont débuté à la fin du mois de juin par la partie haute « Serre des Boucs, Cro mignon ». Le montant total s'élève à 554 000 € HT. Ils sont financés avec le concours de l'Agence de l'eau et du Département.

Un parking de 667 places en cœur de station : coup d'envoi des travaux en 2025



Les entrées et sorties de véhicules s'effectueront au niveau bas évitant la circulation au cœur de station.

En ce début d'année 2023, le concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de parking au cœur de la station a été lancé. Le conseil municipal du 29 août a attribué le marché au groupement Dufayard/Blay Coulet. Deux autres équipes étaient en lice : Graam et Battesti. Les éléments qui ont fait pencher la décision en faveur du lauréat sont la simplicité de la conception et des formes, une fonctionnalité supérieure, un meilleur traitement de la place supérieure et des liaisons avec son environnement : passerelle vers la place des Drapeaux, reprofilage et redéfinition de la liaison avec l'Office de

tourisme. Le projet sur lequel l'équipe de maîtrise d'œuvre travaille est un parking de 667 places sur trois niveaux couverts. Deux tours d'ascenseurs desserviront tous les niveaux jusqu'à la place supérieure. Les entrées et sorties de véhicules s'effectueront au niveau bas évitant la circulation au cœur de station. L'objectif est de profiter de l'année 2024 pour avancer toutes les études, obtenir le permis de construire et réaliser la consultation des entreprises afin d'être à même de commencer les travaux au printemps 2025.



Palais des sports : profonde rénovation en vue

Le centre de la station va connaître de profonds changements dans les années qui viennent. Au-delà du futur parking, c'est aussi le Palais des sports qui va bénéficier d'une profonde rénovation, près de 40 ans après sa construction.

Une étude de programmation a été lancée dans ce sens avec deux objectifs pour la municipalité : améliorer les performances énergétiques de cet équipement et rénover les parties piscine et bien-être, en relocalisant cette dernière pour qu'elle bénéficie d'une vue sur l'environnement de la station.

Les cabinets Sermet et AD2X ont rendu leur travail en début d'année. Il a servi de base à l'appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre. Celui-ci commencera à travailler début 2024.

limiter les périodes d'interruption de l'exploitation et coordonner le chantier avec celui du parking

L'objectif est de réaliser une remise en état technique global du site (remise aux normes, modernisation de certains équipements, amélioration énergétique de l'enveloppe du bâtiment) sans influence aucune du niveau des prestations techniques générales. Dans le même temps,



Après l'étude de programmation, c'est désormais au maître d'œuvre de mettre en musique les objectifs de cette rénovation.

la volonté est d'améliorer la fonctionnalité globale et des usages : fonctionnement général du bâtiment et distribution des espaces, fonctionnement de la halle bassin, localisation de l'espace bien-être, développement de nouvelles fonctionnalités dans la salle multimédia et création d'un espace fitness/musculation.

Le planning et l'organisation du chantier seront des éléments très importants pour limiter les périodes où l'exploitation devra être interrompue mais aussi pour la coordination avec la construction du parking, qui viendra se coller au Palais des sports.

VIE COMMUNALE

Les tarifs de la taxe de séjour

Lors du conseil municipal du mois de juin, la décision a été prise de modifier les tarifs de la taxe de séjour applicables à compter du 1^{er} janvier 2024. Ils seront identiques à ceux pratiqués dans tout le Champ-saur-Valgaudemar.

A noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, le Département a voté une taxe additionnelle de 10 % qui sera appliquée sur les taux votés par la commune et collectée en même temps.

En 2022, le produit de la taxe de séjour pour la commune a été de 265 000 €, dont 83 000 € pour les opérateurs numériques.

Catégories d'hébergement	Tarif par pers et par nuit
Palaces	4,00 €
Hôtels, résidences et meublés 5 étoiles	3,00 €
Hôtels, résidences et meublés 4 étoiles	1,20 €
Hôtels, résidences et meublés 3 étoiles	1,00 €
Hôtels, résidences et meublés 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,80 €
Hôtels, résidences et meublés 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,80 €
Camping et caravanage 3, 4 et 5 étoiles, aires de camping-cars et stationnement touristique par tranche de 24 h	0,40 €
Terrains de camping et caravanage classés en 1 et 2 étoiles	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air	5 %

La commune victime des intempéries



Le 18 octobre, les dégâts ont été spectaculaires, comme au pont de la Scierie, victime d'une brèche ouverte.

L'été 2023 a été sec, encore une fois, et les précipitations sont restées très déficitaires jusqu'à mi-octobre. Seuls quelques orages judicieusement placés ont permis à la vallée de rester relativement verte.

Mais, à partir du 15 octobre, la situation a radicalement changé et les perturbations pluvieuses, parfois violentes, se sont succédé.

Un premier épisode de pluies persistantes dévastatrices le 18 octobre

Les précipitations du 18 octobre ont été abondantes avec plus de 150 mm en 36 heures et la période de hautes eaux a perduré à cause de pluies persistantes.

Les dégâts ont été nombreux et parfois spectaculaires comme la brèche ouverte au niveau du pont de la Scierie ou de la digue de Pont Peyron, totalement détruite et menaçant l'habitation présente en rive gauche.

Plus bas, sur la base de loisirs, une grande partie du réseau de pistes de ski nordique a été emporté ou endommagé. Dans le secteur de Prapic, le Drac et le Blaizil ont

là aussi emporté passerelles et chemins, effacé des passages à gué, rogné les terres agricoles...

Les travaux les plus urgents (digue et pont) ont été entrepris immédiatement, grâce à la disponibilité et à l'engagement de l'entreprise SATP, qui est intervenue rapidement et sans relâche jusqu'à ce que le danger immédiat soit écarté.

Le retour de pluies intenses le 1^{er} décembre avec leur lot de dégâts

À peine le temps de réparer que, le 1^{er} décembre, la commune subissait à nouveau une journée entière de pluies intenses, doublée d'une température entraînant une fonte rapide de la neige. La limite pluie/neige est ainsi remontée vers 2500 m ! Ces nouvelles précipitations se sont produites sur un sol déjà gorgé d'eau, provoquant glissements de terrain et une grosse crue à nouveau.

Le pont des Cotes n'y a pas résisté. Sa culée en rive droite a glissé dans le Drac et la première travée est tombée. Les pistes de ski de fond que la Communauté



Le pont des Cotes n'a pas résisté au second épisode des intempéries, qui a aussi endommagé la route d'Arthouze.

de l'automne

de communes avait remises en état ont été à nouveau emportées. La remise en état sera cette fois plus compliquée encore et le réseau risque d'être sérieusement réduit pour cet hiver. De toutes parts, c'est une multitude de ruisseaux qui sont sortis de leur lit, causant chaque fois des ravinelements.

Les réparations seront longues à mettre en œuvre et, pour beaucoup, il faudra maintenant attendre le printemps.



INTERCOMMUNALITÉ

Le défi des déchets ménagers

C'est la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar qui a la compétence des déchets ménagers. Elle assure le ramassage des déchets dans les 25 communes et le fonctionnement des 3 déchetteries de Saint-Bonnet, Orcières et Saint-Firmin. Elle gère aussi le stockage et l'évacuation des déchets verts à partir de son site de Saint-Laurent-du-Cros, et celui des déchets inertes issus des bâtiments.

Le service « Environnement » emploie ainsi une quinzaine de personnes. Le budget de fonctionnement approche les 4 M€ par an. Et, cette année le budget d'investissement atteint les 2 M€ (déchetterie de Saint-Bonnet et poursuite de l'installation des containers enterrés).

Des coûts qui s'envolent

La communauté de communes subit la très forte augmentation des prix payés aux prestataires qui évacuent les déchets vers les centres de traitement ou d'enfouissement. Pour la seule année 2023 : + 30% !

D'autre part, l'Etat veut que les collectivités aillent plus vite dans l'amélioration du tri. La Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qu'il perçoit auprès de la communauté de communes est passée de 25 € la tonne en 2020 à 52 € en 2023, et atteindra 65 € en 2025. Elle est perçue sur les ordures ménagères non triées et les encombrants non triés, qui doivent être accueillis dans des centres d'enfouissement. Pour atténuer le poids de cette taxe, une seule solution : trier encore plus !

C'est la raison pour laquelle, alors qu'elle ne l'avait pas fait ces dernières années, la communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar a décidé d'augmenter la taxe perçue auprès des contribuables (Taxe d'enlève-

ment des ordures ménagères). Elle est passée de 10% à 14% cette année.

Du nouveau pour relever les défis

Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (biodéchets). Cela devrait permettre à terme de diminuer fortement le tonnage de déchets soumis à la TGAP. La communauté de communes va mettre en œuvre progressivement cette disposition. C'est pourquoi elle a expérimenté en 2023 des composteurs collectifs dans les zones habitées où il est difficile, pour les particuliers, d'installer des composteurs individuels (notamment dans les centres-bourgs). Pour rappel, les composteurs individuels peuvent être obtenus auprès de la communauté de communes au prix de 20€.

Grâce à cela, il est possible d'envisager une diminution de 30% du tonnage des ordures ménagères. Vous êtes invités à consulter à ce sujet le nouveau guide pour les consignes de tri édité par la communauté de communes.

Une redevance spéciale pour les entreprises

Aujourd'hui, les entreprises (du bâtiment, agro-alimentaires, touristiques, etc...) ne sont assujetties que sur la base foncière de leur patrimoine, comme un particulier, et non pas sur le volume, le poids, ou la qualité de leurs déchets. Ce qui revient à dire que ce sont les ménages qui payent en partie pour ces entreprises. C'est pourquoi la communauté de communes met en place progressivement une redevance spéciale. Elle instaurera également à partir de 2024 un règlement des dépôts en déchetterie pour les professionnels.

95 logements communaux pour les saisonniers et les résidents à l'année

Le logement, base de l'indépendance de chacun, est un sujet plus crucial dans une commune touristique. En effet, si le nombre d'appartements est important au regard de la population, la majorité sont des résidences secondaires, louées à la semaine durant les saisons, ou occupées par leurs propriétaires en vacances. De plus, la demande est forte pour loger les travailleurs saisonniers. Si l'on compare les revenus générés par la location touristique à la semaine à ceux d'une location saisonnière, la balance penche pour la location touristique. Et ce d'autant plus que cette dernière permet aux propriétaires de choisir les périodes de location et celles où ils profiteront eux-mêmes de leur logement.

Cette situation joue sur le montant des loyers demandés, qui devient trop important pour les salaires des travailleurs saisonniers ou même des résidents à l'année.

Afin de faciliter le maintien sur la commune des jeunes et l'implantation des travailleurs souhaitant s'ancrer sur



notre territoire, la commune investit depuis longtemps dans des logements communaux.

La commune d'Orcières possède ainsi 95 logements répartis comme suit :

► Pour des locations annuelles : 46 LOGEMENTS NON-MEUBLÉS

- A Orcières village : la Maison de l'Auche et dans le bâtiment de la Poste,

- A Merlette : l'immeuble des Perdrix Blanches.

► Pour des locations saisonnières : 49 LOGEMENTS SAISONNIERS MEUBLÉS (42 studios, 1 T2 et 6 T3)

Avec la conjoncture actuelle, de plus en plus de travailleurs saisonniers demandent à être logés sur place et ces logements communaux n'y suffisent pas. Certains commerçants, entreprises et collectivités, conscients que ce n'est pas forcément le rôle de la commune de loger leurs salariés, ont commencé à investir dans des logements pour leur personnel. Il serait bon que cette démarche se généralise, ce qui permettrait certainement de fidéliser le pool de travailleurs saisonniers.

LOGEMENTS NON MEUBLÉS	Surface
MERLETTE	
Les Perdrix blanches (29 appartements)	
5 studios A	28 m ²
5 studios B	35 m ²
8 F2 C	37 m ²
8 F2 D	46 m ²
3 T3	60 m ²
Ecole de Merlette (4 appartements)	
1 T4	80 m ²
1 T3	61 m ²
1 T3	57 m ²
1 T2	48 m ²
ORCIÈRES VILLAGE	
La Maison de l'Auche (11 appartements dont 3 réservés aux personnes âgées)	
3 studios	19 à 31 m ²
6 T2	28 à 46 m ²
2 T3	48 à 50 m ²
La Poste (2 appartements)	
1 T4	85 m ²
1 T2	45 m ²
JARDIN DES NEIGES	
1 grand logement meublé comportant 4 chambres (réservé l'hiver pour les gendarmes et prêté l'été à l'Office de tourisme)	

LOGEMENTS MEUBLÉS	Surface
MERLETTE	
Roc Diolon (27 appartements)	
21 studios	20 à 24 m ²
6 T3	32 à 37 m ²
Plein Soleil II (13 studios)	25 à 30 m ²
Balcons d'Orcières (5 studios)	30 à 32 m ²
Plein Soleil I (1 T2)	35 m ²
Les Chaumettes I (1 studio)	29 m ²
Les Fougères (1 studio)	27 m ²
Le Rond-point des Pistes (1 studio)	21 m ²

Comment faire une demande de logement

► Logement annuel non meublé (du studio au T4)

Un imprimé est à remplir et à retourner à la Mairie avec les pièces demandées. La commission logements étudie ensuite les demandes de manière régulière, en fonction des appartements disponibles.

Le contrat est alors établi ; le locataire devra s'acquitter d'une caution de 230 € et fournir une attestation d'assurance à l'entrée dans le logement.

► Logement saisonnier meublé

L'attribution de ces logements se fait uniquement par l'intermédiaire d'un employeur qui paie un droit

de réservation par logement (864 € pour un studio et 1509 € pour un T3 pour l'année et 100 € pour un studio et 200 € pour un T3 uniquement l'été).

L'employeur doit faire une demande écrite à la Mairie en précisant le nombre et le type de logements souhaités ; avant le 1^{er} novembre pour l'hiver et avant le 1^{er} juin pour l'été.

La commission logements étudie ensuite les demandes et procède à l'attribution des logements. Le contrat est établi au nom de l'entreprise, qui devra s'acquitter des loyers auprès de la Mairie.

Des bornes électriques supplémentaires

La société Stations-e va installer au moins deux points de rechargement des véhicules électriques sur la station pour cet hiver, le premier sous le garage de l'ESF, le second sur la place du Queyrelet. Cela va permettre de

renforcer le nombre de bornes disponibles à Orcières.

Rappelons que les véhicules électriques et hybrides rechargeables disposent de la gratuité du stationnement sur l'ensemble de la commune;

Option	Bornes 22 AC et 24 DC	Bornes 50 DC
Sans la carte-e	0,42€ / kWh TTC	0,45€ / kWh TTC
Avec la carte-e	0,36€ / kWh TTC	0,39€ / kWh TTC
Abonnement Access-e	0,33€ / kWh TTC	0,36€ / kWh TTC

Abonnement Access-e

- 5€ / mois et par carte, Abonnement sans engagement
- Accédez au réseau Stations-e et à plus de 250 réseaux de recharge en France et en Europe

Avec la carte-e

- Accédez au réseau Stations-e et à plus de 250 réseaux de recharge en France et en Europe
- 2 modes de paiements :
 - Automatique, en associant votre Carte Bancaire à votre carte-e.
 - Prépayé, en créditant le compte de votre carte-e du montant souhaité *

Sans la carte-e

- Paiement par Carte Bancaire via le lecteur sur la borne ou via le QR code en ligne
- La carte-e est gratuite, commandez la maintenant et bénéficiez de tarifs encore plus avantageux.

Commandez une carte-e gratuite

Accédez à la boutique

*K€ étant le socle minimum pour démarrer une session de recharge

Cinéma : l'exploitant renouvelé pour 4 ans

La délégation de service public du cinéma « Le Poom » se terminant en fin d'année, la procédure de mise en concurrence a été relancée. Deux candidats y ont répondu. Le choix de la commune s'est porté sur la société Ciné Guil, qui était le délégataire sortant. Le contrat est d'une durée de 4 ans.

« P'tits club d'Orcières » (ESF) délégataire de la Maison de l'enfant

La Maison de l'enfant faisait auparavant partie de la délégation de service public (DSP) de la station. En 2022, la commune avait fait le choix de sortir cet équipement du cahier des charges de la DSP de la station.

L'hiver dernier, une convention d'occupation avait été conclue provisoirement avec l'ESF pour la saison. Il fallait cette année conclure un contrat de plus longue durée pour donner au gestionnaire un peu de visibilité sur son fonctionnement. Une procédure de délégation de service public a donc été engagée.

L'association « P'tits club d'Orcières », portée par l'ESF, a été la seule candidate à répondre. Le contrat est d'une durée de 4 ans.

Une convention avec les agriculteurs

Dix agriculteurs exercent à Orcières, dont neuf exploitent des terrains – pâturages ou près de fauche – appartenant à la commune.

Afin de mettre au net ces usages, des conventions ont été établies avec

chacun d'entre eux et en concertation avec eux. Une redevance, fixée en fonction des surfaces exploitées et de leur nature, a été établie.

Les conventions prendront effet au 1^{er} janvier 2024.

Les bergers désormais employés par les groupements pastoraux

Pour la première fois cette année, ce n'est pas la commune qui a employé les bergers des alpages des Estaris, des Baniols et du Vallon Cros. La commune d'Orcières était historiquement une des rares collectivités à rémunérer directement les bergers des troupeaux accueillis sur ses alpages.

Mais, depuis l'année dernière, les règles de la Politique agricole commune (Pac) ont changé, en particulier celles relatives aux mesures agri-environnementale C (Maec) qui font que les éleveurs risquaient de perdre beaucoup, entre 4000 et 10 000 € par alpage. Il fallait donc modifier le mode de fonctionnement. Les éleveurs peuvent en effet prétendre aux aides du « Plan loup » pour le financement des postes de bergers et d'aides bergers auxquelles la commune ne peut avoir accès.

Les groupements pastoraux ont donc repris directement la gestion des alpages, la commune conservant en re-



vanche la charge de la préparation et de l'entretien des cabanes avant l'estive.

Pour permettre cette transition et laisser le temps aux groupements de se constituer un peu de trésorerie, le rôle ne sera pas perçu cette année par la commune.

Changement de pilote pour le VTT

Le nouveau contrat de délégation de service public pour la gestion du domaine skiable a pris effet au 1^{er} novembre 2022 avec la Semilom Resort. La prise en compte complète de l'activité VTT par le délégataire était l'un des changements introduits par rapport à l'ancien contrat.

Cet été est ainsi le premier sous ce régime, qui donne plus de cohérence au pilotage du développement et de la gestion du VTT sur la station. Les patrouilleurs ont donc été recrutés directement par la Semilom Resort.

La commune avait cependant obtenu des subventions dans le cadre des contrats station. Elle a donc investi dans le changement du porte-vélo sur les télémix, avec



un apport de la Semilom Resort. Au total, cela a permis d'acquérir 116 portes-vélos plus adaptés aux VTT actuels.

Motoneige : l'activité renouvelée deux ans

Les conventions avec les deux entreprises qui proposent une activité de location de motoneiges sur le domaine skiable venaient à échéance en 2023. La commune a été amenée à délibérer sur le renouvellement de ces contrats, en tenant compte du contexte réglementaire. Dans le courant de l'année, la préfecture a en effet réuni les collectivités locales puis les professionnels pour leur rappeler les conditions dans lesquelles doit se dérouler

cette activité et en les mettant en garde sur les fragilités juridiques pouvant exister.

Pour Orcières, la décision s'appuie sur le dossier établi en 2002 pour l'obtention d'une « autorisation d'installation et de travaux divers », qui a été précédée d'une étude d'impact. C'est sur cette base que le conseil municipal a approuvé le projet de convention avec les deux sociétés pour une durée de deux ans.

JO de 2030 : Orcières soutient la candidature des Alpes

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avait pris l'initiative de réfléchir à une candidature pour les Jeux olympiques d'hiver de 2030, puis, dans un souci d'économie de moyens, les deux parties des Alpes françaises - Nord et Sud - se sont rejointes.

La commune d'Orcières suit depuis le début cette initiative et a répondu comme toutes les stations volontaires au questionnaire de la Région. En octobre, le conseil municipal a ainsi adopté une motion pour soutenir cette candidature.

Cette candidature est une grande première : unir deux territoires, pour un projet global sur une zone aussi vaste, n'a jamais été proposé.

Parce qu'on ne peut plus penser les événements sportifs comme au siècle précédent, le CNOSE (Comité national olympique et sportif fran-

çais) et les Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes ont pris ce parti. Ainsi est né ce projet fédérateur, qui traduit une volonté commune aux deux Régions : faire retentir la voix de nos montagnes en organisant des Jeux sobres, raisonnés et exemplaires qui marqueront notre territoire et les générations futures. Elle permet aussi de capitaliser sur l'histoire, de la plus ancienne, Chamonix, à la plus récente, Albertville, et souhaite laisser derrière elle un héritage qui profitera au plus grand nombre. C'est là, tout le sens de la candidature des Alpes françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030 !

A ce jour, le CIO a décidé d'entamer « un dialogue ciblé » avec la candidature française, qui reste seule en lice. Les Hautes-Alpes accueilleront donc les Jeux Olympiques d'hiver en 2030.

Le label « Rivière en bon état » pour le Drac Noir

Le Drac Noir, le Drac Blanc, la Souloise, la Ribière et le Riou, cours d'eau situés dans le bassin versant du Drac amont, ont été labellisés «Rivières en bon état» par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Ce label écologique met en lumière les progrès remarquables réalisés dans la reconquête de la qualité des eaux. Il vise à valoriser les cours d'eau présentant un bon niveau de qualité écologique et saluer les efforts des gestionnaires qui ont permis ce succès.

Orcières bénéficie d'un environnement naturel d'exception, avec



notamment ses six lacs en altitude, dont le lac des Estaris, classé réserve naturelle nationale. Le lac de la base de loisirs, alimenté par le Drac Noir, offre aussi un cadre enchanteur.

Le label «Rivière en bon état» témoigne des efforts engagés par les collectivités concernées pour maintenir un équilibre environnemental précieux.

Nécrologie : Guillaume Huc



Guillaume Huc était l'électricien des services techniques municipaux depuis deux ans. Dès son arrivée, sa compétence, sa gentillesse et son sourire avaient fait l'unanimité. C'est comme s'il avait toujours fait partie de l'équipe communale.

Mais, ce 17 novembre, il a quitté brutalement sa famille, ses amis, ses collègues, laissant une profonde tristesse et un grand vide à la hauteur des liens qu'il avait su tisser.

Toutes les pensées des élus et des agents municipaux vont à Elsie et à Léane et Axel.

État-civil de 2023

NAISSANCES

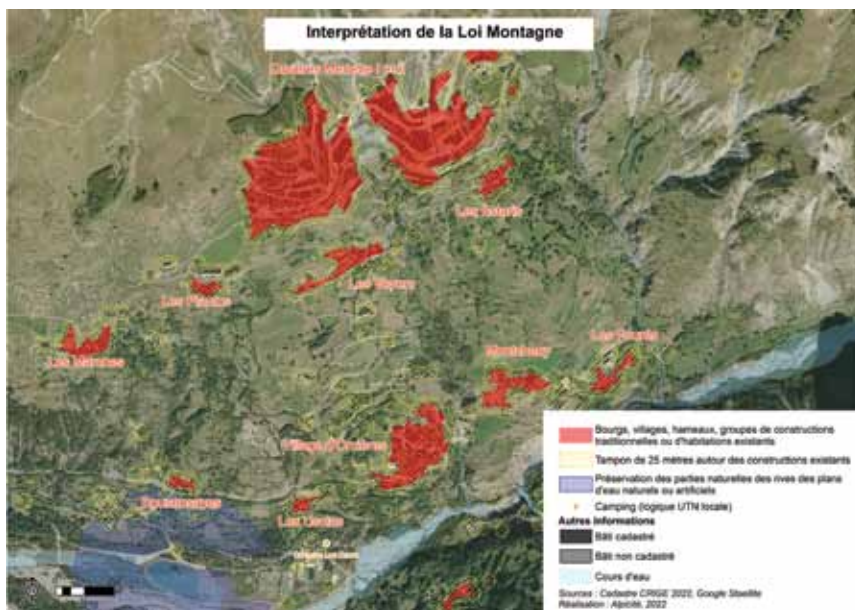
- Lucas REY (1^{er} janvier)
- Matéo BAILLE (10 février)
- Marcel LYAUTEY ROSATI (3 avril)
- Théa LYAUTEY (9 avril)
- Zeyn MAHJOUR (13 avril)
- Noé GIRAUD-MOINE (28 avril)
- Suzanne MONTEL (1^{er} octobre)
- Pio RICOU VIES (15 octobre)

DÉCÈS

- Guillaume HUC (17 novembre)
- Jean BERNARD-REYMOND (18 novembre)
- Joseph BONNABEL (22 novembre)
- Yvette GIRAUD-TELME (6 décembre)

Nouveau PLU : priorité au logement

Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté le 7 décembre par le conseil municipal au terme de plusieurs années de réflexion, d'échanges et d'élaboration. Ce document doit composer avec la contrainte de la réglementation et des différents schémas auxquels la commune est soumise, impliquant la réduction de plus de la moitié du foncier constructible.



« Nos objectifs avec ce PLU (plan local d'urbanisme), tels qu'ils apparaissent dans le PADD (plan d'aménagement et de développement durables), sont de conforter le chef-lieu, de maintenir l'activité touristique et l'agriculture et de permettre l'installation d'habitants permanents, rappelle le maire, Patrick Ricou. Si nous laissons faire la loi du marché, les rares terrains disponibles partent pour des résidences secondaires. Face à la pression foncière et à la loi de l'offre et de la demande, la commune a un rôle de régulation. » Une nécessité d'autant plus grande

que le foncier constructible passe de 19 hectares à moins de 9 ha du fait des obligations législatives et réglementaires sur l'artificialisation des sols.

La municipalité a retenu trois zones pour favoriser l'habitat permanent : le chef-lieu d'une part, mais aussi les hameaux de La Crau et Les Veyers. Pourquoi ? « Nous avons ciblé les secteurs sur lesquels la commune a la maîtrise foncière ou est susceptible de l'avoir », explique Patrick Ricou.

Aux Veyers, l'objectif est de pouvoir utiliser une grande zone, qui était destinée à un projet touristique qui n'a jamais vu le jour. « La SCI qui possède ce terrain a accepté de le céder à un prix qui permette à la commune de réaliser les travaux de viabilité puis de mettre les lots en vente à un prix accessible aux locaux et plus particulièrement aux jeunes qui veulent y construire leur résidence principale. »

A La Crau, la commune est déjà propriétaire de toute la zone destinée à accueillir de l'habitat permanent, à l'exception d'une parcelle.

« Nous n'avons pas envie que les locaux soient obligés de s'expatrier à cause du prix des logements »

Quant au chef-lieu, il s'agit de poursuivre le travail engagé par la municipalité pour créer une véritable centralité autour de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente, en permettant à de nouvelles familles de s'y installer.

« Ce qui a guidé nos choix et notre réflexion, c'est vraiment le confortement de l'habitat permanent, résume Patrick Ricou. Nous n'avons pas envie que les locaux soient obligés de s'expatrier à cause du prix des logements. Si les gens du cru s'en vont, c'est l'âme d'un pays



Face à la pression foncière et à la loi de l'offre et de la demande, la commune a un rôle de régulation

Patrick Ricou
Maire d'Orcières



des Orsatus et à la vie économique



Aux Veyers, l'objectif est de pouvoir utiliser une grande zone, qui était destinée à un projet touristique qui n'a jamais vu le jour.

qui part avec, et par conséquent, son attractivité. » Au-delà de cet aspect, un important travail de concertation a été mené avec les agriculteurs dans le cadre de l'élaboration de ce PLU. « Nous faisons en sorte de concilier la protection des paysages et les besoins de l'activité agricole », relève le maire. « Nous avons travaillé avec

eux pour anticiper leurs besoins à venir, notamment en termes de construction. »

De même, dans le cadre contraint fixé par le Scot de l'aire gapençaise en matière de foncier économique, le choix a été fait de dédier la zone du Riou Claret aux activités artisanales et forestières, de façon à favoriser les activités à

Les OAP, qu'est-ce que c'est ?

Six OAP (orientations d'aménagement et de programmation) font leur apparition dans le PLU d'Orcières. La première est une OAP dite « thématique », en l'occurrence sur celle de la trame verte et bleue. Elle permet d'établir des principes de continuités à maintenir dans une logique d'ensemble, à l'échelle de la commune.

Les autres OAP sont « sectorielles » et ciblent des secteurs précis : La Crau ; Les Veyers ; Les Combettes ; Riou Claret (zone d'activités) ; Camping de la Casse (Prapic). Ces secteurs sont des secteurs stratégiques pour le développement de la commune, dédiés à la production de logements et notamment des logements principaux afin d'accueillir le développement démographique, mais également dédiés à l'économie avec une zone d'activités artisanales sur le secteur de Riou Claret, ainsi que le maintien et le confortement du camping existant à Prapic.

Ces OAP servent à décrire les grands principes d'aménagement d'un secteur urbanisé ou destiné à l'être de façon à ce que, même si ce secteur devait être aména-

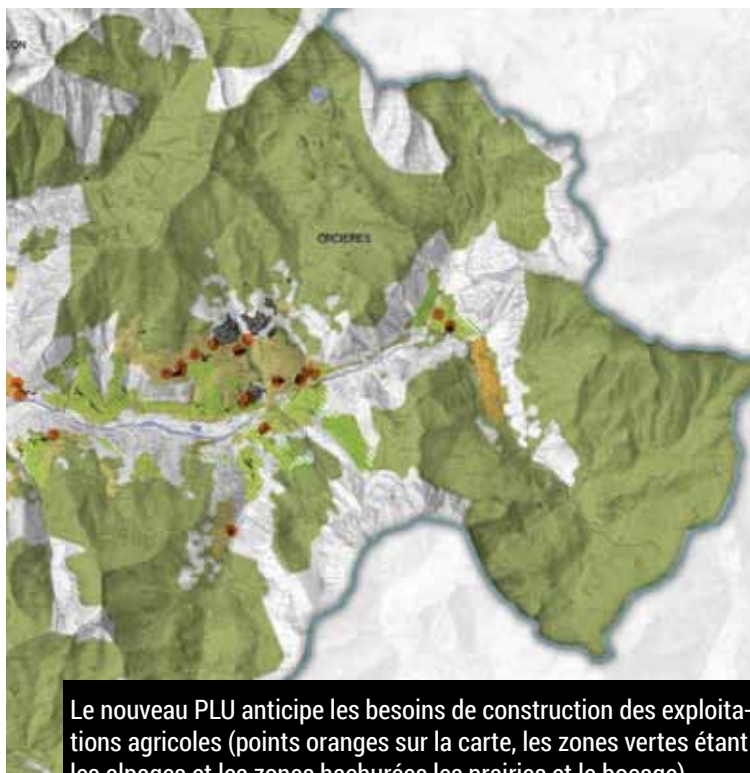


L'OAP des Veyers concerne des parcelles qui ont vocation à être acquises par la commune afin de répondre au besoin de création de logements permanents.

gé par un opérateur privé, son aménagement respecte les souhaits de la commune et répond aux besoins qu'elle a identifiés. Elles formalisent la volonté politique de la municipalité et encadrent l'aménagement privé par des contraintes et, de ce fait, anticipent les problématiques de spéculation foncière.

l'année. Priorité sera donnée à l'aménagement du foncier déjà détenu par la commune.

Au niveau de Merlette, « nous sommes restés dans l'enveloppe urbaine de la station. Les seules possibilités de constructions nouvelles concernent la zone de l'ancienne télécabine, avec la réhabilitation d'un bâtiment, et la zone de parking en amont de la place des Queyrelets, sous les résidences Rochebrune. Pour l'offre de logements au sein de la station, nous voulons privilégier la réhabilitation du bâti existant, dans la continuité des actions que nous avons déjà initiées. » Sur le domaine skiable, des zones de restauration d'altitude sont par ailleurs inscrites au nouveau PLU sur le plateau de Rocherousse, à l'arrivée du futur télésiège du Montagnou et au sommet du Drouvet. »



Le nouveau PLU anticipe les besoins de construction des exploitations agricoles (points oranges sur la carte, les zones vertes étant les alpages et les zones hachurées les prairies et le bocage).

Des années de travail et de concertation

Cette ambition pour le territoire a fait l'objet d'un travail important du groupe de travail, depuis la phase de projet traduite dans le PADD (projet d'aménagement et de développement durables), mais aussi dans la traduction de ce projet dans les pièces dites « opposables » qui sont souvent celles qui sont connues par le grand public : le zonage, le règlement et, de plus en plus, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ce sont ces pièces qui vont servir au quotidien dans l'instruction des demandes d'urbanisme.

Cette vision du territoire est donc traduite de manière technique dans ces documents pour faire respecter les ambitions communales. Cela peut aller de grands principes, telle qu'une zone dédiée à l'habitation ou au développement économique (zone 1AUH des Veyers, zone 1AUe de Riou Claret...), à des éléments plus spécifiques de zonage comme des « prescriptions », qui permettent de protéger par exemple les zones humides ou les ripisylves. On y retrouve aussi des règles écrites assez classiques mais différenciées comme les règles de hauteurs, de recul ou d'aspect des constructions ; ou des règles écrites très fines par exemple pour empêcher la mutation de l'hôtellerie à la station. Ce travail est complété par des schémas d'aménagement sur certaines zones (les fameuses OAP), avec des principes de densité, de forme urbaine, de protection ...

C'est cette phase qui a nécessité le travail le plus long et un lourd investissement des élus, afin de trouver le juste équilibre entre préservation du caractère communal, capacité à rénover, capacité à densifier... « En somme, il s'agissait de déterminer où placer le curseur sur nombre de sujets et ce alors que le document actuel datait de plus de 10 ans et nécessitait de fait une refonte assez

importante, ne serait-ce déjà que pour intégrer une nouvelle forme, de nouvelles normes, de nouvelles obligations », explique Rodolphe Boy, chef de projet au sein du cabinet Alpicité.

Il est à noter que ce travail déjà complexe a dû être réalisé dans un cadre contraint par la loi (le Scot de l'aire gapençaise notamment), mais aussi en lien avec les différents services en charge d'accompagner la commune qui n'ont pas toujours la même vision que les élus. Cela a aussi pris du temps, que ce soit pour échanger ou pour trouver certains compromis. Le projet de PLU est par exemple passé trois fois dans des commissions préfectorales en amont de l'arrêt du PLU, puis deux nouvelles fois après l'arrêt du PLU, ce afin d'obtenir les avis prévus par la loi sur certains sujets (en lien avec la loi Montagne notamment). Plusieurs réunions de travail « PPA » (personnes publiques associées) ont aussi été organisées. Enfin, à l'instar du dialogue engagé avec les agriculteurs, ce travail a été mené aussi dans le cadre d'une concertation avec la population, concertation qui s'est révélée très riche et qui a permis d'alimenter la réflexion tout au long de la procédure. Les élus ont souhaité ainsi pouvoir répondre à chacun, que ce soit positivement ou non, afin d'améliorer la compréhension des choix réalisés, y compris pour des demandes spécifiques et personnelles. Ce fut là aussi un travail long, mais indispensable et bénéfique. Le bilan de cette concertation, entériné par le conseil municipal à l'arrêt du PLU, reste un document public, tout comme les réponses apportées lors de l'enquête publique.

Toute cette démarche s'inscrit au final dans l'intérêt de la collectivité, ce qui fut le fil rouge de la municipalité à travers ces années de travail sur le PLU.

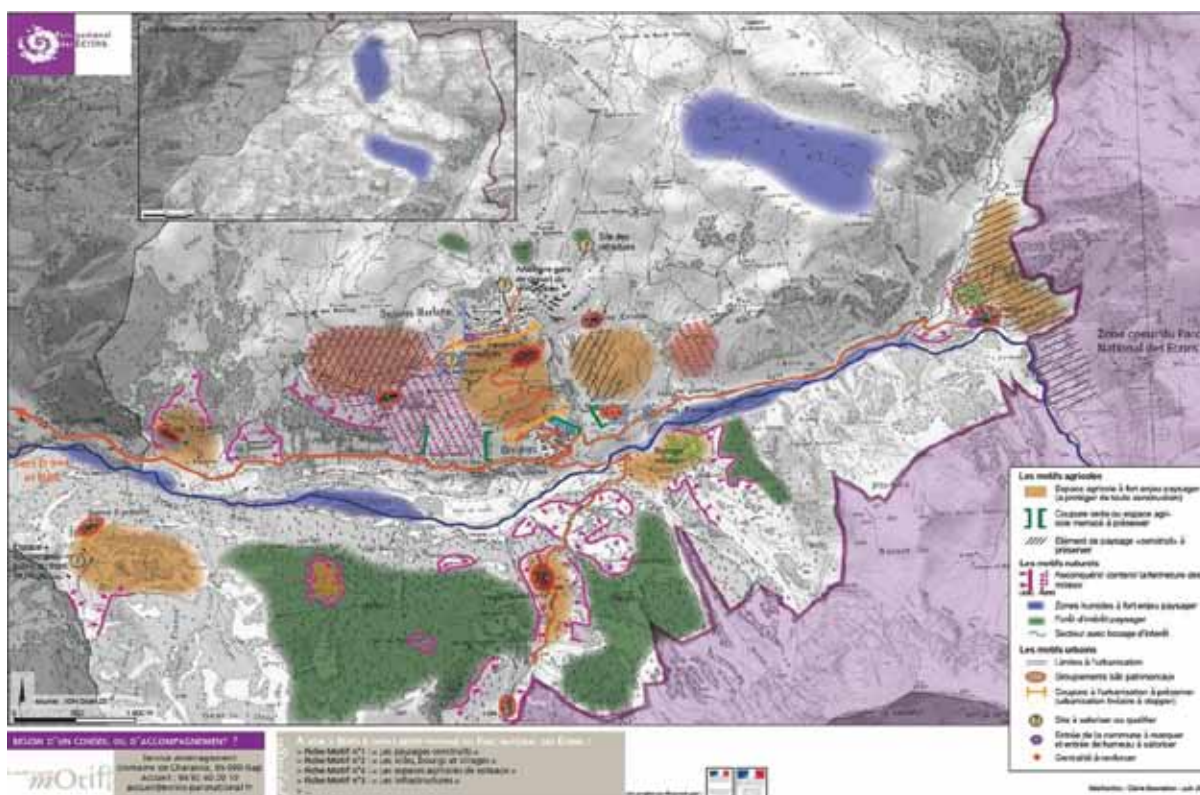
« Un outil idéal pour préserver les paysages »

« Le PLU est vraiment l'outil idéal pour préserver les paysages », estime Frédéric Sabatier, chargé de mission « patrimoine bâti, urbanisme & paysage » au Parc national des Écrins. « À Orcières, il y a eu une bonne anticipation au tout début de la démarche. » Dès le mois de mai 2017, une journée de terrain a permis d'observer différents points de vue dans la commune avant de se livrer à un débriefing sous forme d'ateliers de travail et de parvenir à « partager une analyse » et des objectifs à transcrire dans le PLU.

Frédéric Sabatier cite ainsi la protection des espaces agricoles ou des terrasses des Marches, le maintien des

cellules villageoises et des coupures d'urbanisation entre les différents hameaux en évitant leur élargissement...

« Pour nous, c'était un exercice de coconstruction », observe M. Sabatier. « Ce n'est pas *Le Parc a dit*, même si nous pouvons mettre le doigt sur un aspect particulier. Chacun est légitime pour s'exprimer afin de croiser les enjeux. Nous avons ainsi identifié une petite dizaine de points d'enjeux qui ont servi de référence pour les réunions d'élaboration du PLU. Ce travail trouve une bonne résonance dans un PLU. C'est une manière intéressante de travailler en amont, sachant que, au final, le Parc est amené à émettre un avis sur le PLU. »



« La volonté de proposer des solutions d'habitat aux gens du pays »

Le PLU doit répondre à de nombreuses obligations imposées par la loi (par exemple la réduction de l'artificialisation des sols) mais aussi par les schémas régional (Sdraddet) et territorial (Scot ou Schéma de cohérence territoriale de l'Aire gapençaise, qui couvre le Champ-saur-Valgaudemar, l'agglomération de Gap, Serre-Ponçon Val d'Avance et Buëch-Dévoluy).

« Notre intervention a pour but de vérifier que le PLU est compatible avec le Scot », indique Benoît Roustang, président du Scot. Qui connaît d'autant mieux la spécificité d'Orcières qu'il avait participé à l'élaboration du précédent PLU, ayant été directeur général des services de la commune pendant 17 ans...

Benoît Roustang salue le résultat : « Ce PLU est très bien fait. Il prend en compte la sobriété foncière, qui est un grand enjeu aujourd'hui. Il y a une volonté de proposer des solutions d'habitat aux gens du pays. Le projet de lotissement aux Veyers et le projet à La Crau sont des éléments très intéressants dans ce sens. Il y a aussi la petite zone artisanale de Riou Claret avec l'objectif salubre de permettre de développer le potentiel économique d'Orcières au-delà de la station. Nous avons aussi examiné, après les avis de la Commission départementale des sites, les trois projets de restaurants d'altitude, qui sont particulièrement intéressants. Quant à l'espace agricole et paysager identitaire de Prapic, il est bien protégé. »

Domaine skiable : un automne riche en évolutions



Le télésiège de Montagnou a été démonté dans le cadre de la rationalisation des remontées.

Les nouveaux travaux de la Semilom Resort sur le domaine d'Orcières Merlette durant l'automne, vont permettre à la clientèle de redécouvrir la station. Notamment grâce aux deux nouveaux points chauds mis à leur disposition sur les pistes, et de nombreuses autres améliorations.

Pour commencer, la réfection et l'amélioration des postes de conduite, par un bardage bois, une meilleure isolation et un rafraîchissement de la peinture. Ce qui apportera un plus grand confort aux agents des remontées mécaniques ainsi qu'une vision plus esthétique, comme par exemple le départ du télésiège de Méollion et le départ du télésiège de Drouvet.

Parlons ensuite du télésiège de Montagnou qui a été créé en 1969 et mis en exploitation en 1970. Il est his-

toriquement inscrit dans le domaine skiable d'Orcières Merlette. C'est dans cet esprit que, lors de son démontage, certains Orsatus ont pu acquérir des sièges, leur permettant de ramener un bout d'histoire chez eux. La décision de se séparer du télésiège de Montagnou s'inscrit dans une stratégie de rationalisation des remontées mécaniques et dans l'avancement des futurs projets.

Des toilettes publiques ont par ailleurs été créées au départ du télésiège de Schusseis. Le chalet qui les abrite comprendra également le local de commande du télésiège. Les deux points chauds, un au plateau de Rocherousse et un au sommet de Drouvet 2, ont été aménagés afin de permettre la vente à emporter : snacking et produits de pays. C'est donc le retour de la cabane qui culmine à 2655 m d'altitude avec une vue imprenable sur nos montagnes.

Tous ces travaux ne sont que les prémices des futurs projets initiés par la Semilom Resort, qui enrichiront la station pour un avenir qui s'annonce sous les meilleurs auspices.



Digitaliser le domaine skiable

Un écran géant de 9 m² a fait son apparition au parking des Drapeaux. Il s'inscrit dans le projet de la digitalisation du domaine skiable. Il permet de diffuser des informations en temps réel, mais aussi d'avoir accès à un plan des pistes dynamique, et d'autres fonctionnalités à découvrir.

Autre nouveauté, les bornes de retrait internet. Elles permettent de retirer son forfait sans devoir passer par les guichets, grâce à un QR code que les clients auront reçu au préalable par mail après s'être inscrits sur le site

de pass.orcieries.com. Il y aura trois bornes : une sur le parvis de l'office de tourisme, une aux caisses espace Écrins et une aux caisses du Queyrelet.

Enfin, l'application mobile, qui a été créée par un fournisseur local, permet d'avoir un accès plus simple et plus rapide aux informations de l'ensemble des partenaires socioprofessionnels de la station d'Orcières Merlette.

Il y a trois fonctionnalités principales : le rechargement et l'achat de forfaits ; le fil d'information concernant l'état du domaine ; l'accès rapide aux webcams de la station.

Nicolas Colombani, directeur du domaine skiable et du Palais des sports

Après une dizaine d'années d'expérience dans la gendarmerie nationale, et notamment la direction du PGHM des Hautes-Alpes pendant près de cinq ans, Nicolas Colombani a dirigé pendant deux ans le domaine skiable de Saint-François-Longchamp (Savoie) avant de rejoindre celui de Risoul en décembre 2022.

Ingénieur de formation et diplômé de HEC, il rejoint la Semilom Resort avec beaucoup d'enthousiasme pour accompagner le projet de la station d'Orcières-Merlette. Restructuration du domaine skiable à court terme, valorisation du Palais des sports et accélération de la diversification sont sur les premières lignes de sa feuille de route.



Une galerie d'art à ciel ouvert

Nouveauté, la station d'Orcières Merlette lance une exposition photo skis aux pieds avec pour objectif d'emmener « la culture » au ski. Pendant un an, ce parcours photographique propose 65 clichés de grande taille de trois auteurs différents : Caroline Riegel, Cathy Bernot et Lolo&John. Cette initiative est organisée en partenariat avec la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas autour de l'exposition photographique « Grand Format ».

Les clichés seront implantés sur le domaine skiable (sur les deux aires de détente Py-Marty et les Sirènes) et au cœur de la station (le long du Palais des Sports et dans les escaliers mécaniques du Queyrelet) pour sublimer l'expérience client. C'est aussi un véritable enjeu de développement durable en « donnant une seconde vie » à chaque exposition photographique.



Redynamiser l'immobilier de loisirs

Orcières poursuit sa politique volontariste pour accompagner les propriétaires de la station et les aider à mieux valoriser leur bien. Le label « Qualité Confort Hébergement » est né en 2018. Le résultat donne de beaux appartements rénovés avec des matériaux locaux grâce à des professionnels (décorateurs, entreprises du bâtiment...). Aujourd'hui, ce sont 200 appartements qui sont labellisés.

Dans un souci de qualité et pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, le label évolue en intégrant des critères d'éco-responsabilité.

Pour pouvoir prétendre au label Qualité Confort Hébergement d'Orcières, les meublés de tourisme doivent préalablement être classés (référentiel national Atout France). Parmi les critères obligatoires, les propriétaires de ces meublés doivent respecter des mesures éco-responsables liées à la réduction de la consommation d'énergie ou d'eau du meublé, le tri ou l'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement.

Être propriétaire d'un appartement labellisé permet d'être accompagné dans la commercialisation de celui-ci. La centrale de réservation de l'Office de tourisme conseille les propriétaires et leurs locataires.

Les propriétaires d'appartements labellisés font partis

du « club des propriétaires ambassadeurs » de la destination. La station leur réserve des rendez-vous privilégiés tout au long de l'année et des avantages chez les commerçants partenaires. Leurs sont proposés également des visites-conseils sur la rénovation de leur bien via le partenariat avec le cabinet d'architecte Zérillo ainsi qu'un accompagnement pour mettre en valeur leur hébergement grâce au photographe professionnel Gilles Baron.

Notez qu'Orcières est lauréate du dispositif « Rénovation des stations de montagne 2021-2026 », dans le cadre du plan de relance Avenir Montagnes. A ce titre, elle bénéficie d'une ingénierie spécifique d'Atout France pour accompagner les copropriétaires dans la commercialisation et la mise en location de leur bien, faciliter le parcours propriétaire pour la rénovation de leur logement, et encourager la rénovation des copropriétés (réseau de chaleur notamment) par une expertise dédiée (démarche intégrée urbanisme, aménagement des territoires, tourisme).

Notez qu'Orcières est lauréate du dispositif « Rénovation des stations de montagne 2021-2026 », dans le cadre du plan de relance Avenir Montagnes. A ce titre, elle bénéficie d'une ingénierie spécifique d'Atout France pour accompagner les copropriétaires dans la commercialisation et la mise en location de leur bien, faciliter le parcours propriétaire pour la rénovation de leur logement, et encourager la rénovation des copropriétés (réseau de chaleur notamment) par une expertise dédiée (démarche intégrée urbanisme, aménagement des territoires, tourisme).



Coup d'œil dans le rétroviseur sur la fréquentation estivale

Le bilan de la saison estivale 2023 est globalement satisfaisant pour les professionnels de la station.

Le mois de juillet a eu un démarrage plutôt lent (en léger retrait par rapport à 2022) mais le volume de réservations a rapidement augmenté sur le mois d'août avec les réservations de dernière minute et les courts séjours. Une tendance générale partagée par G2A Consulting (leader de l'analyse des données en montagne) dans un contexte de pouvoir d'achat compliqué.

Au global, la fréquentation est très satisfaisante avec un taux d'occupation moyen sur la saison de 42,5%, soit une légère hausse par rapport à l'été 2022.

La fréquentation de l'Office de tourisme est toujours en hausse et bat des records d'affluence.

Cela s'explique notamment par le fait que les vacanciers, pour certains néophytes au milieu montagnard, ont besoin de conseils personnalisés. Au regard du contexte économique, ils sont également à la recherche d'activités gratuites. La station propose une offre de randonnées importante et le Monde des 6 lacs est un produit phare qui attire un grand nombre de familles.

Pour les remontées mécaniques, le Monde des 6 Lacs est un levier évident qui participe à la bonne fréquentation du domaine d'altitude. De nouvelles créations uniques ont été ajoutées sur l'itinéraire pour plonger le visiteur dans un univers onirique et contemplatif.



Le VTT reste une activité qui prouve le dynamisme de la station et qui permet de développer des retombées économiques indirectes (loueurs, école de VTT...). Le Palais des sports affiche aussi une belle progression cet été.

Été : la fréquentation en chiffres

- ▶ 51 000 personnes reçues dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme à Merlette et Prapic
- ▶ +13,3 % de résultats pour les remontées mécaniques par rapport à l'été 2022
- ▶ 88 % de piétons dans les remontées
- ▶ +8,4 % de fréquentation au Palais des sports

Monde des 6 lacs : un randonneur sur quatre vient à Orcières à la journée



Au cœur de la montagne pastorale, les 6 lacs naturels d'Orcières sont magnifiés grâce à des créations uniques qui viennent sublimer la nature.

Disposées le long du sentier, à des endroits clés, ces créations invitent les visiteurs à une halte propice à l'observation, à la rêverie et à la découverte de la montagne. L'eau, la faune et le pastoralisme sont à l'honneur ; ainsi les randonneurs suivent l'histoire du berger, entendent le chant des sirènes du lac, cherchent les empreintes des animaux, passent sous des colliers géants...et partent à la découverte d'un nouvel univers.

Cette balade invite à poser un nouveau regard sur la montagne et ses occupants, petits et grands. Et elle attire des visiteurs au-delà d'Orcières, puisque 23% des randonneurs ne séjournent pas sur la commune et viennent à la journée pour découvrir le Monde des 6 lacs. 88 % des usagers des remontées sont d'ailleurs des randonneurs.

Des rendez-vous qui marquent la saison

La station d'Orcières est très largement fréquentée par les familles qui recherchent de nouvelles activités. Durant l'été, les visiteurs ont pu profiter d'une riche programmation événementielle proposée par l'Office de tourisme et ses partenaires. Des rencontres sportives ont eu lieu dans un esprit convivial : les Orcières MTB Games, une compétition VTT pour les enfants de 7 à 15 ans (160 jeunes, soit une progression de 25%) ainsi que le Trail des lacs, devenu un rendez-vous incontournable avec une participation croissante (600 coureurs), l'événement ayant été cette année support des Championnats de France pour la course verticale.

Pour sa 4^e édition, le Festival de la montagne a mis à l'honneur le pastoralisme. Les visiteurs ont pu partir à la rencontre des agriculteurs et éleveurs, se challenger à l'occasion le concours de bûcherons ou participer à la célèbre course de tracteurs à pédales !



L'événementiel en chiffres

450 participants aux 2 opérations « cols réservés »
4 à 5 animations par jour (plus de 250 activités en saison)
1960 chasses au trésor distribuées

Les sports de nature à l'honneur

Les équipes de passionnés œuvrent tout au long du printemps et de l'été pour satisfaire les pratiquants et faire d'Orcières une destination attractive pour le vélo/VTT. Sur le front de neige, un pumptrack, enchaînement de bosses et de virages, accueille vélo, draisienne, roller et skate-board.

Des parcours pour les VTT à assistance électrique viennent étoffer l'offre actuelle pour répondre à une demande croissante de la clientèle.

L'amélioration du bike park ainsi que la reprise de nombreuses pistes de descente sont aussi une préoccupation de la station. Les retours clients ont été unanimement positifs sur la qualité des pistes et du bike park.

L'Office de tourisme était présent sur le Roc d'Azur du 5 au 8 octobre. L'occasion de rencontrer les partenaires du monde du vélo (marques, équipements, médias ; coureurs...) et de promouvoir le domaine au sens large (bike park, itinéraires enduro et VTTAE, cross-country, cyclo...).

Espace trail : 13 parcours au départ de trois « portes d'entrée » d'Orcières

Au départ de trois « portes d'entrée » (base de loisirs, Prapic et Orcières Merlette), l'espace Trail d'Orcières est une véritable invitation à la découverte de nos magnifiques sentiers de montagne, pour tous, du pratiquant débutant au coureur expert.

Les 13 parcours alternent entre passages techniques en altitude, parties roulantes dans les hameaux ou encore superbes singles longeant les lacs et les torrents d'Orcières. Les pratiquants sont sensibilisés aux patrimoines culturels, naturels et aux activités pastorales des lieux traversés. Ils sont ainsi sensibilisés à avoir un comportement respectueux sur les sentiers.

L'espace trail d'Orcières, c'est aussi un espace numérique



sur orcieres.com où le visiteur peut y retrouver l'ensemble des fiches parcours, plans, traces GPS téléchargeables et descriptifs.

Objectif zéro papier à l'Office de tourisme

Depuis l'an dernier, l'équipe de l'Office de tourisme conduit un nouveau projet visant à digitaliser l'information touristique et s'articulant autour d'une ambition : une information durable, responsable, innovante et collaborative.

Cela passe par trois objectifs : remettre l'humain au cœur du dispositif en favorisant le conseil personnalisé, communiquer une information accessible à tous et en temps réel, favoriser un tourisme éco-responsable en diminuant les supports papier.

4 défis

► Défi n°1 : en avant pour le zéro papier, ou presque

Pour l'hiver 2024, digitalisation totale du guide touristique pour une expérience utilisateur complète.

► Défi n°2 : vive le téléchargement !

L'Office de tourisme favorise de plus en plus le téléchargement parce qu'il permet aux visiteurs d'obtenir une information fiable et en temps réel (tout en réduisant les impressions papier).

► Défi n°3 : 100% recyclage, 0% gaspillage

Les brochures touristiques et flyers ont une durée de vie réduite : consultés et jetés. L'Office de tourisme a mis en place un circuit de recyclage des documents papier cet été. Toutes les brochures intactes ont été remises dans le circuit de distribution. 60% de la documentation déposée a ainsi été remise en circulation cet été.

► Défi n°4 : diffuser l'information autrement

Il n'est pas question de priver le client d'information mais bien de la lui rendre accessible par d'autres moyens : une bibliothèque numérique avec toutes les brochures téléchargeables sur le site internet, deux pan-



60% de la documentation déposée dans cette box à recycler (réalisée par un partenaire local, La Montagn'Artdéco) a été remise en circulation cet été.

neaux d'information led, un écran géant sur la façade de l'Office de tourisme (et un second au-dessus du poste de secours), l'acquisition d'un pupitre interactif (tactile) à Prapic (à l'Office de tourisme de Merlette durant l'hiver), une nouvelle borne d'information tactile sur le parvis de l'Office de tourisme, en complément de celle déjà installée sur la place du Queyrelet, une nouvelle application.



Un nouvel outil pour des recommandations personnalisées

Grâce au RoadBook, le conseiller en séjour apporte au voyageur ses recommandations personnalisées. Cet outil, qui privilégie le contact humain, permet de répondre efficacement aux questions des vacanciers en constituant avec lui son « carnet de voyages » : compilation des activités, animations, restaurants qui constitueront son séjour.

Les recommandations du conseiller en séjour sont compilées dans une application web personnalisée envoyée au voyageur par e-mail ou SMS, immédiatement après l'échange.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

L'association des commerçants d'Orcières souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Orcières Conciergerie

Eric Leloup reprend la conciergerie/laverie Orcières Conciergerie, située galerie du Champsaur.

Traiteur Fleurs Gourmandes

Installée au village, Fleurine propose ses prestations de traiteur événementiel, salé/sucré, une cuisine gourmande préparée avec amour.

Hôtel-restaurant Base de loisirs

Mickaël Madiot est le nouveau directeur pour la société Aquice qui poursuit la gestion de la Base de loisirs.

Le Belvédère

Marco Ono a repris le restaurant et vous invite à venir déguster les pâtes fraîches et pizzas maison (sur place ou à emporter) ainsi que des viandes grillées.

Laverie des Ecrins

La Conciergerie des Ecrins devient la Laverie des Ecrins. Sandra Chevalier propose laverie, location, vente de matériel de maison et puériculture.

Le Salon 1850

Laura Manuel a repris l'activité (coiffure, coupes, mèches...).

Restaurant Le Cabri

Le Cabri - anciennement l'Equipe - a été repris par Armand Der-Bedrossian. Plats montagnards et saveurs arméniennes à la carte. Snacking en saison.

Taxi Vivian

Taxi Vivian est une entreprise de taxi qui propose ses services sur la commune d'Orcières. Voyagez en toute sécurité à bord de véhicules tout confort.

Le Cosy

Adeline Parmene reprend cette boutique de prêt-à-porter qui se veut très « cosy », comme son nom l'indique.

MaNatur'EssenCiel

Marie Nioré -Ferry est une thérapeute bien être et Coach Sportif. Marie dispose d'un espace bien être à Gap et offre également des soins à domicile.

La ferme Ô Alpines

La ferme des Cabrioles devient la ferme Ô Alpines. Julie et Kevin produisent des fromages fermiers et proposent des visites de leur exploitation caprine.

Les commerçants d'Orcières sont à pied d'œuvre pour cette nouvelle saison d'hiver et ont hâte d'accueillir les clients de la plus belle des manières.



Moins d'interventions chez les pompiers



Les sapeurs-pompiers étaient présents aux fêtes de village, cet été.

Le centre d'incendie et de secours d'Orcières compte 29 sapeurs-pompiers, après l'intégration d'Ange Papet, qui était JSP (jeune sapeur-pompier) depuis trois ans.

En 2022, l'activité du centre de secours a connu une baisse de 16%, avec 230 départs d'engins. 166 interventions ont concerné des secours à personnes, deux des accidents routiers et onze des incendies. Avec 1601 heures, l'activité opérationnelle du centre est en recul de 5%.

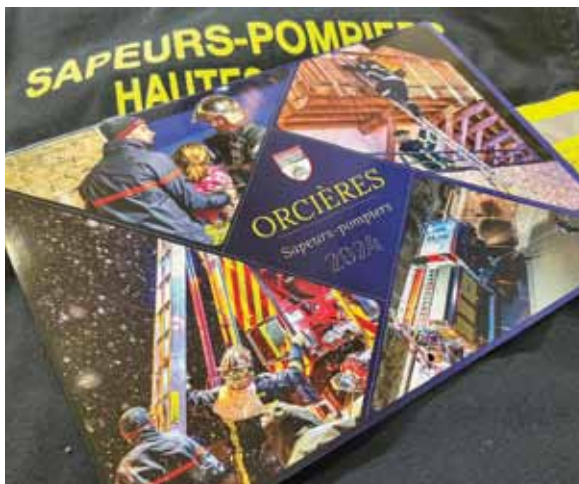
Trois nouveaux poteaux d'eau incendie ont été réceptionnés le 3 octobre par le SDIS à Orcières (deux à Merlette, au garage des dameuses et route des Meillères ; un au milieu du hameau des Audiberts). Trois poteaux ont par ailleurs été remplacés cette année, à Merlette (le Christiana), aux Marches (la Maisonnasse) et aux Foures (place du village).

Les sapeurs-pompiers d'Orcières ont participé à de nombreuses missions feux de forêt cet été dans les Hautes Alpes avec les trois grands feux de Chanousse, Crots et Saint-Bonnet-en-Champsaur, mais aussi en Corse et dans le Sud de la France.

Cet été, le CIS d'Orcières a participé aux fêtes de village avec un stand pour promouvoir le volontariat et faire connaître les Sapeurs-Pompiers, notamment par le biais de petites manœuvres.

La cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée à Pont-du-Fossé le 9 décembre et a réuni les CIS Champ-saur, CIS Saint-Jean-Saint-Nicolas et Orcières.

Le lieutenant Christian Giraud-Mauduit, chef de centre, salue « la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires qui a permis au quotidien, comme lors d'événements importants, d'apporter une réponse opérationnelle adéquate » et remercie les employeurs publics et privés qui les libèrent sur leur temps de travail.



Le calendrier 2024 des sapeurs-pompiers d'Orcières.



PROMOTIONS ET NOMINATIONS

- Sergent-chef Guillaume Ladous, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers argent
- Sergent-chef William Baille, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers argent
- Caporal-chef Nicolas Jaussaud, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers bronze

AVANCEMENTS DE GRADES

- Sergent William Baille au grade de sergent-chef
- Sapeuse 2ème classe Stella Giraud-Mauduit au grade de 1ère classe

FORMATION 2023

- Secours à personnes, opérations diverses : Nolan Mura, Tom Giraud-Marcellin
- Feu de forêt 1 : Mattéo Modat
- Feu de forêt 2 : Romain Rey
- Infirmière sapeurs-pompiers, Aide médicale urgente, Soutien sanitaire opérationnel : Céline Plennevaux.

Le centre de secours d'Orcières recherche des volontaires

Le centre d'Incendie et de Secours d'Orcières recrute toujours des sapeurs-pompiers volontaires. Si vous avez un peu de disponibilité, si vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans, si vous possédez une bonne condition physique et si vous résidez à Orcières ou à Champoléon, vous pouvez contacter le chef de centre ou le SDIS 05 (04 92 40 18 12).

Amis d'Orcières : après la Slovénie, les tulipes des Pays-Bas au menu en 2024

En 2023, c'était destination la Slovénie pour les Amis d'Orcières. Le groupe de 50 personnes est parti découvrir ce pays qui a conquis tous les participants avec sa nature omni-présente, verdoyante, et très entretenue.

Premier jour bluffant dans l'une des plus grandes grottes du monde, Postojna et ses 24 km de tunnels souterrains, galeries et cavernes. Les jours suivants, il y a eu la visite du château de Bled puis de la capitale Ljubjana, avec une mini croisière qui a permis d'avoir un aperçu du centre historique. Mais aussi une incursion en Italie dans la très belle ville de Trieste et en Croatie où les Orsatius sont allés admirer les chevaux Lipizzans à Lipica, avant la visite de Porec et de Rovinj.

Le 14 octobre l'association a organisé un repas avec projection de photos et montage vidéo, pour une soirée conviviale et sympathique.

En 2024 le voyage sera un peu plus tôt que d'habitude en raison de la destination : en effet, le but essentiel est d'aller visiter le parc de Keukenhof, jardin botanique



printanier des Pays-Bas, qui regroupe un millier de variétés de tulipes et autres fleurs printanières. Ce sera donc du 27 avril au 4 mai. Le groupe en profitera pour visiter Bruxelles, Delft, Zaandam, Amsterdam, Volendam, Rotterdam, Bruges, Gand... et Reims au passage.

A ce jour, il reste quelques places... Si vous êtes intéressé, contactez Mireille Chevalier, Marie-Rose Sabater ou Marie-Françoise Gervais.

Paroisse : du changement dans la continuité

Début 2023, l'évêque a procédé à une simplification administrative de l'ensemble de ses paroisses. Au 31 décembre 2022, le diocèse de Gap-Embrun se structurait en 168 paroisses. 15 curés seulement étant aujourd'hui en fonction (il y a 35 prêtres en mission active dans les Hautes-Alpes, mais tous n'exercent pas la fonction de curé), le nombre de paroisses a été réduit à 38.

Pour le secteur interparoissial du Haut-Champsaur, le nouveau nom est paroisse Saint-Joseph du Haut-Champsaur. Elle regroupe Ancelle, Chabottes, Chabottones, Champoléon, Château d'Ancelle, Forest-Saint-Julien, La Plaine, Manse, Orcières-Merlette, Saint-Jean-Saint-Nicolas et Saint-Léger-les-Mélèzes. Cette paroisse reste placée sous la responsabilité du père Bienvenu Heriniaina.

Messes en plein air et pèlerinages cet été

Avec l'été, des célébrations ont marqué les nombreuses fêtes de villages, avec des messes en plein air, notamment à la base de loisirs d'Orcières. Mais aussi les traditionnels pèlerinages, que ce soit la Montée au Palastre (Pont du Fossé), le 3^{ème} vendredi de juillet, la montée au col des Tourettes, pour la Transfiguration (4h de marche depuis Prapic). Les paroissiens de l'Embrunais-Savoisins

rejoignent les Champ-saurins avec leur curé au lac des Rougnoux pour une messe en plein air suivie du verre de l'amitié.

De nombreux donateurs ont répondu à l'appel pour financer les importants travaux du bâtiment qui abrite le secrétariat de la paroisse à Pont-du-Fossé. Les travaux n'ont pas pu commencer, mais cela ne saurait tarder.



Messe le dimanche à Merlette

En saison hivernale, la messe est célébrée tous les dimanches à 17h30 à la chapelle de Merlette.

Paroisse Saint-Joseph du Haut-Champsaur – 6 rue du Moulin – Pont du Fossé – 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas. Tél. : 04 92 44 23 63 ; mail : paroissieduhautchampsaur@diocesedegap.com.

Une année bien remplie pour les Marchous

En 2023 encore, l'activité des Marchous a été importante, lors notamment de ses deux rendez-vous annuels : « La pelle des Marches » le 18 juin et la fête de la Saint-Roch le 16 août.

Outre le traditionnel débroussaillage de printemps pour accueillir les vacanciers, l'association a réalisé :

- ▶ La réimplantation de la croix du village tombée l'hiver dernier (croix de la tante Marie)
- ▶ La réinstallation du pare-foudre sur la croix de Saint-Jean (câble tombé l'hiver dernier)
- ▶ La réalisation d'un bassin au Forest des Marches.

Sans compter le nettoyage du local poubelles et du talus de l'entrée du village, la corvée de bois pour le four à



pain, l'entretien des boiseries et des barrières...

La fête de la Saint-Roch, point d'orgue de la saison, a réuni tous les habitants du village autour du four à pain et de ses traditionnelles grillades.

La municipalité apporte son soutien financier et matériel, notamment la fourniture de bois (tronc pour le bassin du Forest et les différentes barrières).

L'assemblée générale a clos la fête des Marches sur la place du village en présence de nombreux adhérents. Elle a notamment soulevé la question du stationnement en période de vacances et de la limitation de vitesse. Elle a également émis le souhait d'être davantage associée aux projets d'aménagement.

LRPO : entre chantiers, sorties et randonnées

L'assemblée générale des Randonneurs pédestres d'Orcières (LRPO) s'est tenue le 28 octobre dernier. Durant l'année écoulée, ce sont 11 chantiers d'entretien de sentiers qui se sont déroulés avec une équipe qui aimerait bien avoir du renfort : avis aux manieurs de pelle, pioche et débroussailleuse !

L'hiver dernier, 7 sorties raquettes ont été organisées, avec initiation au maniement de l'Arva et apprentissage du calcul d'une pente de 30° à l'aide de deux bâtons de ski ; ce calcul est important pour savoir si l'on évolue sur une pente à risque d'avalanche.

Cet été, 11 randonnées ont été proposées (col du Viallet, la Pousterle, l'Aupet, le tour du Sollaret, le col de Roanette, le sommet de l'Arche, le canal de Gap et une initiation à la via ferrata), dont trois de plusieurs jours : le Beaufortain,, Champoléon-le Gioberney et Château-

neuf-du-Pape.

Pour l'année à venir, le conseil d'administration et le bureau ont été reconduits à l'identique.

Un projet de sentier entre Prapic et les Quartiers

Côté projets, outre les chantiers sur les sentiers habituels sur lesquels il risque d'y avoir pas de travail au vu de la météo de cet automne, l'association envisage l'ouverture d'un sentier entre Prapic et les Quartiers, qui permettrait de parcourir ce trajet fort pratiqué par les randonneurs, sans avoir à emprunter la route.

Du côté des randonnées, un séjour en Bretagne est prévu au printemps. Diverses sorties plus courtes seront proposées dès la belle saison revenue.

Si vous êtes intéressés par ces activités, n'hésitez pas à rejoindre l'association.

Nouveau bureau à l'Amicale laïque d'Orcières

A l'issue de l'assemblée générale de l'Amicale laïque d'Orcières, le 7 février, la présidente sortante, Christine Ricou, a exprimé, non sans émotion, son souhait de passer le relais après 20 années d'implication personnelle. L'association est composée de familles concernées par l'accueil de loisirs des enfants de 4 à 12 ans durant les vacances scolaires estivales, qu'elle propose à Orcières.

Un nouveau bureau a vu le jour : présidente, Julie Bernard-Reymond ; vice-présidente, Marina Rebron ; trésorière, Solène Levet ; vice-trésorière, Virginie Bonthoux ; secrétaire, Morgane Mazzella ; vice-secrétaire, Véronique Bellavia ; cinq autres membres complètent le bureau.

Durant le printemps, la nouvelle équipe a mené de nombreuses actions comme l'élaboration du programme d'activités de l'été 2023 qui s'est étendu cette année sur sept semaines. Ce sont en moyenne 30 enfants par semaine qui ont pu profiter d'activités variées comme la natation, le judo, le hip-hop, l'escalade ou la survie en forêt. Le tout encadré par une équipe d'animateurs et des prestataires d'activités locaux.

Le bilan est donc positif et les membres du bureau de l'Amicale laïque listent déjà quelques nouvelles idées en vue de l'élaboration de la saison estivale 2024.

Une assemblée générale se tiendra début 2024 à laquelle la soixantaine de familles adhérentes seront conviées.

Skicross : début de saison difficile pour Alizée Baron

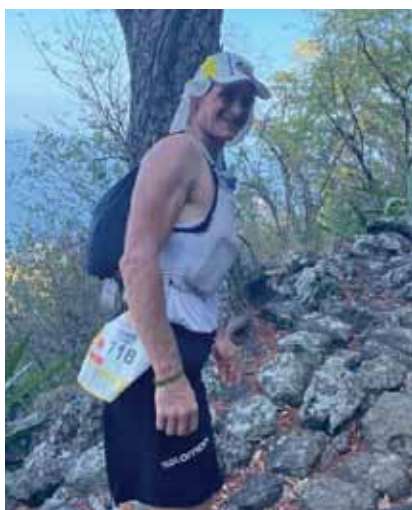
A la suite d'une saison jonchée d'obstacles, Alizée Baron a repris le chemin de l'entraînement en mai. Profitant des dernières neiges de l'hiver, elle a pu effectuer quelques jours de ski au printemps avant de se lancer dans la longue préparation estivale.

Début septembre, elle a pris le chemin de l'hémisphère Sud, plus précisément du Chili, afin de trouver des conditions hivernales pour la reprise du ski. L'objectif était de retrouver des sensations et de tester le matériel pour la saison prochaine. La météo a été capricieuse sur le début avant de s'améliorer et de permettre de profiter de superbes conditions.

En revanche, l'automne est beaucoup plus compliqué sur les glaciers européens et Alizée n'aura pas effectué autant de jours de ski que prévu. Espérons que son expérience puisse compenser ce manque auquel toutes les nations font face.

Le début de saison de Coupe du Monde a été difficile pour elle. Blessée à l'épaule à l'entraînement à Val Thorens, elle n'a pas pu prendre le départ de cette première étape... Son objectif sera d'aller chercher des podiums sur les 17 étapes suivantes.

Vous pouvez suivre l'actualité d'Alizée Baron sur ses différents réseaux sociaux.



Jérôme Lefebvre : 38 h 34 dans la Diagonale des fous

À 40 ans, le Champ-saurin Jérôme Lefebvre, sportif de haut niveau, a couru les 167 km et 10 000 mètres de dénivelé positif de la Diagonale des fous, une des courses les plus

dures au monde dans les paysages somptueux de l'île de la Réunion, du 13 au 15 octobre. Une idée née en 2021, lors d'un voyage sur l'île, où il tombe par hasard sur le Grand raid.

Comment s'est passé le départ ?

Étonnamment je n'ai aucune pression, peut-être parce que je ne sais pas trop ce qui m'attend. Dans les rues de Saint-Pierre, plus de 10 000 spectateurs forment une haie d'honneur. Une ambiance hallucinante qui fait oublier la chaleur et les premiers kilomètres. La première nuit se passe plutôt bien, malgré la fraîcheur due à l'altitude, le brouillard, la boue, les pierres glissantes... Le lever du jour se fera en haut du coteau Kerveguen (2416 m) : un instant magique. Pendant 55 km, il n'y a rien, plus de route. Le seul moyen d'en sortir, c'est à pied ou en hélicoptère.

Vous étiez en confiance ?

Tout va bien se dérouler jusqu'au 110^e km, où une grosse contracture à la cuisse va m'obliger à revoir mes objectifs. J'avais en tête une course de 32h... A ce moment-là, je sais, je sens que ce n'est plus possible. Le soutien de mes proches va me permettre de trouver les ressources nécessaires pour finir les 20 derniers kilomètres.

Vous tenez bon et vous arrivez...

Oui ! 38h34 plus tard, me voilà dans le stade de La Redoute, appelé aussi le stade de la délivrance. Quel bonheur et quelle fierté ! Une expérience unique.

Comment gère-t-on une course pareille ?

Même si les sentiers réunionnais sont vraiment uniques en leur genre (racines, escaliers, échelles, pierres volcaniques...), ma préparation sur les sentiers champ-saurins aura été optimale. C'est la première fois que je faisais une telle distance. Rien à voir avec les courses comme le marathon des trails d'Orcières (42 km) dont j'ai plus l'habitude. Ces 2 formats sont incomparables. La gestion de l'alimentation, de l'hydratation, les amplitudes de température (de 5° à 40° sur la Diag), la technicité du terrain, l'aspect mental sont complètement différents. Cette course a été une vraie introspection. Sans véritable préparation mentale, cela m'a permis de repousser mes limites parce que ça a été beaucoup plus difficile, mentalement comme physiquement.

Club des sports : un été et un automne

Les étés se suivent et se ressemblent pour l'organisation, la planification et l'animation des séances d'activités physiques lors de la saison estivale au Club des sports d'Orcières. La météo clémente et sèche a permis d'organiser les séances prévues à l'extérieur sans avoir à prévoir de plan B. Le partenariat avec le lycée privé Poutrain permet au club d'avoir accès au gymnase, ce qui est un plus pour la préparation physique.

Les plus petits (U8 et U10) ont fait 12 séances de sport : essentiellement randonnée et VTT. Ils ont également pu faire une séance en accrobranche, du laser game, du paddle, du trail et participer à la soirée de fin de saison du club marquant la fin des activités estivales. Le but pour ces groupes : leur faire aimer la montagne, s'initier



ou se perfectionner en VTT, découvrir la vallée, travailler sur la cohésion de groupe et développer l'autonomie tout en s'amusant.

Les U12 ont fait 15 séances de sport, les U14 et U16 en ont suivi 17. Les séances sont orientées sur la préparation physique générale. C'est un travail essentiellement d'endurance, alterné

d'activités plus ludiques (wakesurf, spéléologie...) mais qui demandent un travail différent : équilibre, engagement, glisse, etc. Mi-août, le club a pu organiser un stage de saut à ski dans la station d'Autrans-Méaudre



Randonnée au menu, cet été, pour les plus petits du club, les U8 et U10.

en Vercors. Les tremplins et le téléski ont été rénovés. Une super expérience pour l'ensemble des enfants présents qui ont pu travailler l'engagement sur les différents tremplins.

Glacier de Zermatt et ski indoor pour les stages d'automne

La préparation physique a repris le 27 septembre lors de l'Uforaid à la base de loisirs d'Orcières. Un planning a été édité fin août pour préparer l'automne et ses stages. Des séjours au ski sont prévus pour les groupes U12 à U16 pour préparer au mieux les premières compétitions hivernales. Là encore, les années se suivent et se res-

L'équipe encadrante reconduite

Cette année, l'équipe encadrante est entièrement reconduite. Rémi Mouren est responsable de l'équipe et sera référent du groupe U12 deuxième année. Solène Debue, qui commence sa quatrième saison au club des sports, sera référente des groupes 2014, U14 et coupe de Bronze. Léo Champion sera responsable des groupes 2017 et U16 et gère les relations avec le lycée de Briançon, qui est support du Centre inter-régional d'entraînement (CIE). Rémy Bourguignon sera référent des groupes U12 première année, U18 et groupe formation. Enfin, Constance Champion, qui vient renforcer l'équipe lors des week-ends et des vacances scolaires, sera référente du groupe 2016.

Manon Giraud-Marcellin et Gauthier Agu continueront aussi d'encadrer les plus petits (nés en 2019 et 2018 pour cette année), tous les week-ends et une semaine pendant les vacances de Noël.

Pour tout renseignement : entraîneurs.com@gmail.com

riche en préparatifs

semblent. Le manque de neige et les grosses chaleurs de l'été qui ont perduré jusqu'à mi-octobre ont rendu les conditions délicates sur les glaciers. Finalement, aucun glacier français n'a ouvert durant l'automne, rendant la planification plus difficile et obligeant les enfants à faire beaucoup de route pour pouvoir skier. Les glaciers italiens sont en mauvaise forme. Mi-octobre, les groupes U14 et U16 ont pu bénéficier d'un stage sur le glacier de Zermatt. Les conditions étaient idéales, une belle surprise après les fortes chaleurs. Le groupe U12 est parti en octobre découvrir le ski indoor à Passy (Haute-Savoie). Le début des vacances de la Toussaint marque également le début de la préparation physique pour les autres groupes. Des blocs de 4 jours de préparation ont été proposés, les objectifs étant les mêmes que durant l'été. L'intensité augmente au fur et à mesure que la saison approche.

La semaine du 30 octobre, les groupes U14, U16 et coupe de Bronze sont partis sur un glacier pour 4 jours de ski. Ces groupes devaient repartir fin novembre à Bonneval si les conditions le permettaient. Les U12 sont quant à eux repartis en stage début décembre. Les U18 ont repris le ski début décembre. L'ensemble des autres groupes pourra skier lors des ouvertures alentour et dès la préouverture d'Orcières Merlette le 9 décembre.

Le Club des sports souhaite une excellente saison à tous les coureurs ainsi qu'à la championne de la station, Alizée Baron, qui va encore nous faire vibrer lors de cette saison durant laquelle son dos la laissera tranquille, il faut l'espérer. Bonne chance également à Cyril Vieux, responsable du groupe vitesse hommes Coupe d'Europe.



En août, le club a organisé un stage de saut à ski dans le Vercors.



En octobre, les groupes U14 et U16 ont pu bénéficier d'un stage sur le glacier de Zermatt.

Les événements de l'hiver

Voici les courses organisées cet hiver par le club des sports :

- Mémorial Elena Nolier sur la piste de Charpenet le 14 janvier
- FIS de vitesse à Orcières sur la piste Camile Ricou les 17, 18 et 19 janvier
- Coupes d'Europe de vitesse Dames sur la piste Camile Ricou du 21 au 25 janvier
- Ski Games d'Orcières sur la piste de Charpenet les 16 et 17 mars.

Deux rassemblements de parapente à Orcières

Cette année encore, la vallée d'Orcières a accueilli deux rassemblements majeurs pour les jeunes parapentistes venus de toute la France.

Début juillet, comme chaque année depuis 10 ans maintenant, s'est déroulé le rassemblement Démenciel qui permet à des jeunes pilotes âgés de 12 à 21 ans de venir voler et progresser dans la vallée dans un cadre spécialement aménagé pour les jeunes.

40 adolescents venus de la métropole et un groupe de la Réunion ont pu profiter des conditions aérologiques de la vallée particulièrement favorables. Ils logeaient pour la plupart au camping à proximité de l'atterrissage. Certains reviennent chaque année.

Début octobre, le site d'Orcières a servi de lieu de vol pour le championnat de France UNSS parapente. Cette fois-ci, ce sont des scolaires accompagnés par leurs professeurs d'EPS et leurs moniteurs référents qui sont venus voler dans le ciel du Champsaur.



Accompagnés par l'école Ressources parapente, les épreuves ont pu se dérouler dans un cadre idyllique. Les vols se sont enchaînés et ont été suivis d'une épreuve de maniabilité et de piotage au sol sur le site de l'atterrissage.

Ice-cross : une saison difficile pour Guillaume Libert

Après sa cinquième saison sur le circuit international d'ice-cross, Guillaume Libert se dit «fier du chemin parcouru. J'ai pu exploiter pleinement mon potentiel, afin de rivaliser avec les meilleurs athlètes internationaux de ce circuit».

Cette saison a été particulièrement complexe en raison de la situation internationale, notamment en raison de la guerre en Ukraine, la Russie étant un pays majeur dans cette discipline. Par conséquent, de nombreuses étapes ont dû être annulées.

Toutefois, «m'affirmer en tant qu'athlète sur le circuit international et confirmer ma place au sein de l'équipe de France sont des accomplissements personnels qui me comblent de satisfaction», souligne Guillaume Libert.

Ses résultats n'ont cependant pas atteint ses attentes. Seules quelques courses ont été maintenues, notam-



ment en Autriche, en France et en Finlande. L'Orsatus a terminé 28^{ème} à Winterleiten (Autriche), 20^{ème} à Pra Loup et 54^{ème} à Soini (Finlande). Pour la première fois de sa carrière, il a été victime d'une blessure majeure (rupture des ligaments croisés et lésion méniscale), lors de l'étape de Soini. Malgré cette épreuve, sa motivation et sa détermination à exceller dès la saison prochaine demeurent intactes.

Le calendrier des courses pour la saison 2023/24 n'est pas encore officiellement publié, mais des épreuves sont déjà prévues en Autriche, en France, en Finlande, au Canada et aux États-Unis.

L'objectif de Guillaume Libert est de figurer parmi les 32 meilleurs au classement mondial et de décrocher une qualification pour la finale des championnats du monde, avec le soutien de ses sponsors (la commune d'Orcières, l'office de tourisme et Cris Réseaux).

Jean-Pierre Bonnabel, ancien maire d'Orcières, nous a quittés

Jean-Pierre Bonnabel s'en est allé le 9 janvier 2023. Celui qui fut maire de la commune entre 1989 et 1998 a été inhumé dans le cimetière communal le 13 janvier à l'aube de ses 90 ans.

Jean-Pierre Bonnabel est né à Orcières le 24 juillet 1934. Très tôt, il s'est engagé dans une formation de maçon-tailleur de pierre au centre de Prégentil. Une formation pour construire, construire solide : c'est ce qu'il fera toute sa vie.

Dès le début de la station, il participe à la construction de l'immeuble du Champsaur avec l'entreprise Ariey. Il y ouvrira ensuite un bar puis se lancera dans la location de skis, le tout avec succès. Jean-Pierre travaille beaucoup, les affaires prospèrent.

En 1989, il décide de présenter sa candidature à la tête d'une liste aux élections municipales. Il fallait un certain courage et un moral à toute épreuve pour se lancer dans cette aventure. Il est élu maire.

La situation est alors très difficile pour la commune, en proie à de grosses difficultés financières. Les remontées mécaniques ont aussi connu plusieurs années sans neige.

Un fin négociateur

Avec acharnement et détermination, ce fin négociateur, têtu, rusé, ne reculant jamais pour défendre les intérêts de la commune, discutera avec les banques, la préfecture, en allant même plaider la cause d'Orcières au ministère des Finances. Il mettra dans la balance la démission du conseil municipal quand la chambre régionale des comptes voulait imposer à la commune des augmentations d'impôts insupportables pour les Orsatus.

Il remettra la commune sur les rails du redressement en posant les bases solides de ce qu'elle est devenue avec notamment la création de la Semilom pour laquelle il a fallu convaincre les partenaires de s'engager aux cotés de la commune. L'idée a depuis démontré sa pertinence puisque la Semilom est toujours l'acteur principal du développement de la station.

Peu à peu, la commune a retrouvé des marges de manœuvre et la possibilité d'investir.

Le projet d'une usine d'embouteillage

Malgré le contexte difficile des premiers temps, ces années de mandat auront été celles de la rénovation de l'église paroissiale, des aménagements de village à Prapic par exemple, des premiers canons à neige avec



les négociations pour utiliser l'eau du lac des Estaris et limiter les conséquences des années sans neige, la création de la station-service de carburant, la construction de la Maison de l'enfant, la Base de loisirs avec le renforcement de la digue et la confortation du camping, les premiers aménagements urbains de la station, la négociation avec la Sedha (Société d'équipement du département des Hautes-Alpes) pour la récupération des terrains de la station... Seul regret, son grand projet de création d'une usine d'embouteillage d'eau, pour lequel il entreprendra des études et prendra contact avec des sociétés susceptibles d'investir, n'aura pu voir le jour. Depuis 1998, il était un retraité très actif, entre Gap, puis Embrun et Orcières, où il avait toujours un jardin à faire, une maison à rénover.

Il aimait transmettre ses valeurs à ses enfants puis à ces petits-enfants.

Lors de ses obsèques, Patrick Ricou, qui lui a succédé aux fonctions de maire en 1998, a exprimé au nom de tous les habitants la reconnaissance et la gratitude de la commune d'Orcières à Jean-Pierre Bonnabel.

DRAC NOIR

COMMISSION D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'ORCIÈRES

INFOS



LES IMMANQUABLES DE L'HIVER 2023 - 2024

17 & 19 JANVIER	Courses ski FIS - Hommes
21 & 25 JANVIER	Coupes d'Europe de ski Dames
16 & 17 MARS	23e Ski Games Rossignol
23 MARS	Derby d'Orcières / Kermesse des pistes
DU 30 MARS AU 1 ^{ER} AVRIL	Braderie des commerçants
DU 28 AU 31 MARS	Championnats de France de snowboard
06 AVRIL	Chimène Badi en concert
14 AVRIL	Dernier Schuss
19 & 21 AVRIL	32e Trophée des Petits Champions

Conception : Office du Tourisme d'Orcières / Photographies : Gilles Baron

PRATIQUE

Secours 112
Police municipale 04 92 55 78 63
Gendarmerie nationale 17 ou 04 92 55 73 73
Sapeurs-pompiers 18
SAMU 15

Centre médical 04 92 55 70 77
Tous les jours, de 8h30 à 19h

Pharmacie 04 92 55 71 13
Tous les jours, de 9h à 19h

Mairie d'Orcières 04 92 55 70 26
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Office de tourisme 04 92 55 89 89

La Poste à Orcières 04 92 55 64 65
Du lundi au vendredi, de 10h à 12h25

Agence postale communale
à Merlette 04 92 55 61 94
Ouverte de 9h à 12h

Déchetterie 04 92 55 91 71 ou 06 61 66 47 20
Lundi : 10h - 12h / 14h - 17h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14 h - 17h
Samedi : 9h30 - 12 h / 13h30 - 17h